



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PAC

Question écrite n° 29575

Texte de la question

M. Louis Guédon souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la question du découplage des aides à la production de tabac avec un prélèvement destiné à promouvoir les politiques de reconversion et à compenser les pertes d'emplois générées. Les planteurs de tabac sont très inquiets de cette mesure proposée par la Commission européenne dans le cadre de l'OCM Tabac. Cette approche européenne semble être en effet en totale inadéquation avec les réalités de cette production vécues sur le terrain. Cette proposition risque d'avoir comme conséquence une disparition de cette tradition agricole française, avec l'incidence qu'on peut aisément imaginer sur l'emploi et un tissu rural extrêmement fragilisé, sans atteindre les objectifs annoncés de santé publique. C'est pourquoi il lui demande quelle position il compte adopter et quelles propositions il compte faire pour doter cette filière des outils adaptés à son maintien.

Texte de la réponse

La Commission européenne propose, à compter de 2005, le découplage total de la prime tabac actuelle qui serait introduit progressivement avec maintien, dans un premier temps, de l'aide couplée pour la part de la production excédant 10 tonnes par producteur. L'application d'un tel dispositif emporterait des conséquences significatives sur la production et sur la rentabilité de la filière. Aussi la France et les autres pays producteurs (Espagne, Italie, Grèce et Portugal) ont-ils fait connaître au commissaire FISCHLER leur opposition à la proposition de la Commission par l'envoi d'un courrier commun le 17 novembre 2003. Le 10 mars dernier, le Parlement européen a adopté un rapport sur la réforme du régime communautaire applicable au tabac qui renforce le point de vue des gouvernements des Etats membres demandant, comme la France, de tenir compte de la dimension économique, territoriale et sociale de cette filière.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29575

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 20 avril 2004

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9109

Réponse publiée le : 27 avril 2004, page 3169